Ecrit par Echo du Mardi le 18 mai 2023

Mariage pour tous : retour sur la conquête de ce droit dans le monde

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 18 mai 2023

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 18 mai 2023

Ce mercredi 17 mai 2023, la France a célébré les 10 ans du mariage pour tous. En promulgant la loi ouvrant le mariage à tous les couples le 17 mai 2013, la France est devenue le 9e pays européen et le 14e pays au monde à autoriser l'union civile des personnes du même sexe. Notre infographie revient sur la difficile conquête de ce droit dans le monde.

Le premier État à avoir légalisé le mariage homosexuel a été les Pays-Bas, en 2001, tandis que le dernier est la principauté d'Andorre, depuis février 2023, portant le nombre total d'États qui l'autorisent à 37 (en comptant séparément les nations constitutives du Royaume-Uni et le territoire autonome du Groenland). Ce droit a globalement progressé dans les pays et régions où l'acceptation de l'homosexualité est élevée. Au niveau mondial, les deux tiers des pays où le mariage pour tous est légal se trouvent en Europe de l'Ouest. Mais certains pays européens font figure d'exception, notamment l'Italie et la Grèce.

Récemment, plusieurs pays d'Amérique latine ont également rejoint la liste des États où le mariage homosexuel est légal : Cuba en 2022, le Chili en 2021, le Costa Rica en 2020 et l'Équateur en 2019.

En Europe de l'Est, en Asie et en Afrique, les avancées pour les droits des personnes LGBT+ (lesbiennes, gays, bisexuelles et transgenres) restent en revanche difficiles. À l'exception de l'Afrique du Sud et de Taïwan, le mariage entre les personnes de même sexe n'est autorisé nulle part au sein de ces trois aires géographiques. De nombreux États de ces régions criminalisent même toujours l'homosexualité.

De Tristan Gaudiaut pour Statista